

## CONSEIL MUNICIPAL 25 AVRIL 2022

### Procès-verbal de la séance

Le 25 avril 2022, à dix-neuf heures trente minutes le conseil municipal de LE VAUDREUIL, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard LEROY, Maire.

#### **Etaient présents :**

Bernard LEROY, Sylvain BELLET, Véronique BREGEON, Kevin HANGUEHARD, Florence CHARLES, Marielle HANSER, Emmanuel MAYEUR, Anne KALONJI, Virginie LANGLOIS, Didier LEVASSEUR, , Beatrice PRIEUX PERANIC, Christophe MAUDUIT, Karine ROUBLIQUE, , Guillaume PREVOST, , Vincent SAIGRE, Lise AUSSUDRE, Audric MORET, Marc BERTRAND, Mireille COMBES, Sylvie BROSSOIS, Jean-Pierre CABOURDIN, Claire BRUNEL

Formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents excusés :** Jean-Marie GUINDON, M. Cyril DEMARTHE

#### **Avaient donné pouvoir :**

Louis SPEYBROUCK à Beatrice PRIEUX PERANIC  
Sylviane LORET à Bernard LEROY  
Valerie BOULIER à Virginie LANGLOIS  
Lionel CHAINON à Véronique BREGEON

#### **Assistaient à la séance :**

Mireille PAPEIL

#### **CENTRE DE LOISIRS – Présentation des activités par Murielle Cavalier**

La structure a accueilli, en 2021, 400 enfants soit 280 familles.

La majorité des enfants sont issus de la commune et la directrice indique que les enfants du Vaudreuil sont prioritaires lors des inscriptions et que tout est mis en œuvre pour répondre à la demande des familles.

Le Centre de Loisirs attire également les familles des communes voisines surtout sur la période extrascolaire : 61% d'enfants de la commune et 39% d'enfants des autres communes.

L'association propose des clubs d'activités :

- Ludothèque
- Sport
- Nature
- Papotages & récitants
- Musique
- Audiovisuel
- Artisanat

Un séjour sportif a été organisé et a rencontré un vif succès auprès des enfants.

## **1 – URBANISME ET VOIRIE**

### **1. Engagement de la commune dans le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)**

VU la loi Energie-Climat du 9 novembre 2019, visant à répondre à l'urgence écologique et l'urgence climatique en inscrivant l'objectif de neutralité carbone en 2050 dans la loi, conformément à l'accord de Paris signé en 2015 ;

VU la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 et le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 ;

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure s'est engagée par délibération du 22 février 2018 dans l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce plan définit les

objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter, pour une période de 6 années.  
Suite à la réalisation du diagnostic de son territoire en 2019, la collectivité a souhaité se fixer les objectifs suivants à l'horizon 2050 : Devenir un territoire à énergie positive et neutre en carbone.

Pour répondre à ces objectifs, et soucieuse de coconstruire sa feuille de route avec l'ensemble des acteurs publics et privés, l'Agglomération a décidé d'impliquer les forces en présence, notamment les communes, dans un dispositif de concertation qui doit permettre d'identifier une série d'actions et de mesures concrètes donnant un ancrage territorial au PCAET.

Au regard du rapport qui précède, il est donc proposé d'adopter la délibération suivante :

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

VU l'inventaire des actions relatives à l'air, à l'énergie et au climat déjà menées par la commune du Vaudreuil,

Après avoir identifié, les possibles engagements à mettre en œuvre à court et moyen terme, pour contribuer à la protection de la qualité de l'air, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables,

Après avoir débattu de ces propositions d'engagements avec les membres du conseil,

Après en avoir délibéré,

Propose que la commune du Vaudreuil contribue à l'atteinte des objectifs de la politique air climat énergie de la communauté d'Agglomération Seine-Eure en planifiant la mise en œuvre des engagements listés ci-après en annexe :

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont, les membres présents, signé au registre après lecture.

## **2. Vente de la parcelle de forêt n° BI30**

La commune a demandé l'estimation à l'Avis des Domaines

## **3. Etat du rond-point de la place du Général de Gaulle**

Le rond-point est détérioré depuis plusieurs mois et cela va continuer car les travaux sur les axes alentours favorisent une forte circulation sur cette zone.

Plusieurs solutions ont été étudiées, le conseil municipal a décidé de laisser en état, pour le moment, une solution sera apportée lorsque les travaux seront terminés.

## **2 – MARCHES PUBLICS – FINANCES**

### **1. Révision des indemnités des élus**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24-1, et l'article 19 de la loi 2020-290 du 23 mai 2020

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximums et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux ;

**Vu** la demande du Maire de ne pas bénéficier du taux maximum de l'indemnité de fonction ;

**Le conseil municipal décide :**

Que **la présente délibération annule et remplace** la délibération n° 2020/31

**De fixer** le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les **articles L 2123-23,**

Fonction	Nombre	Indemnité en pourcentage de l'indice 1027
Maire	1	17.10 %
Adjoint	8	13.20 %
Conseillers municipaux avec délégation	2	12.86%
Conseillers municipaux rapporteurs	4	4.80 %

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget communal.

Dit que les modifications apportées via la présente délibération seront applicables **à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022**

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération.

Délibération votée à l'unanimité

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Eure en application de l'article 3 du 2 mars 1982.

### 3- AFFAIRES GENERALES

#### 1. **Nomination de M. HANGUEHARD – Conseiller municipal rapporteur**

À la suite de la démission de M. Jean-Marie Guidon, Mme Mireille Papeil devient conseillère municipale.

M. Hanguéhard est nommé rapporteur.

#### 2. **Jurés d'assises**

À la suite d'un problème technique, le sujet sera abordé au prochain conseil municipal du 23 mai 2022.

#### 3. **Bail de l'école de danse / résiliation**

À la suite de l'arrêt de l'activité, les élus réfléchissent à une possibilité de reconversion de la salle de danse.

#### 4. **Résultats contrôle des eaux**

Il est précisé que les eaux de la commune sont de très bonnes qualités.

Les résultats sont consultables en mairie (affichage)

#### 5. **Renouvellement du bail de la boulangerie La Valoise**

Le projet de renouvellement de Bail est actuellement à l'étude.

### 4- DIVERS

#### 1. **Contrôle radar sur la commune**

La Police municipale n'a pas constaté de vitesses excessives sur les tests réalisés. D'autres contrôles sont prévus.

#### 2. **Point anciennes Rivalières (Rue des Flots)**

Des entretiens de potentiels acquéreurs ont été menés par les élus afin de déterminer les meilleures propositions possibles. Un acquéreur s'est démarqué par son projet et a été retenu, les démarches sont engagées. Une présentation sera proposée aux élus lors du prochain conseil municipal.

#### 3. **COVID-19**

La vigilance reste de mise.

#### 4. Ukraine

La maman et sa petite fille accueillies actuellement préparent leur retour vers l'Ukraine, les conditions de vie sur place le permettant.

#### SUJETS DIVERS :

Une réunion est prévue le 26 avril concernant le déploiement de la fibre sur notre commune. Eure Normandie Numérique présentera le lancement du raccordement des 100 premières installations et les différentes étapes.

### DATES A RETENIR 2022

Date	Heure	Réunions d'Adjointes - 19 H 30	Réunions CM - 19 H 30	Autres réunions ou événements	Lieu
22-avr				Boutons d'Eure 10 ans de l'association	
23-avr				Marché Floral	
24-avr				ELECTIONS PRESIDENTIELLES second tour	Gymnase des Tilleuls
			25-avr		Salle du conseil
02-mai				Recyclage papier - Place des tilleuls	
07-mai				Championnat France Nage en eaux vives	Parc / Pavillon des Aulnes
08-mai					
		09-mai			Salle du conseil
21-mai				Tous avec Mamabé	Gymnase des Tilleuls
22-mai					
			23-mai		Salle du conseil
05-juin				La Défoulante 2022	Village
09-juin				Repas dansant Amicale des Anciens	Pavillon des Aulnes
12-juin				ELECTIONS LEGISLATIVES 1er tour	Gymnase des Tilleuls
		13-juin			Salle du conseil
13-juin				Chorale école Leclerc	Pavillon des Aulnes
14-juin					
15-juin				Concert AMV	Pavillon des Aulnes
19-juin				ELECTIONS LEGISLATIVES second tour	Gymnase des Tilleuls
21-juin				Fête de la musique	centre village
23-juin				Conseil d'école	
25-juin				Fête du village / Kermesse des écoles	
			27-juin		Salle du conseil
<i>Vacances d'été à partir du 7 juillet</i>					
01-juil					
02-juil				Les Olympiades « Terre de Jeux »	Village
03-juil					
14-juil	19/23H 23H			orchestre et restauration Feu d'artifice	
15-août				Foire à tout	
04-sept				Forum des associations	
18-sept				Rétro Vélo	Parc des Aulnes
01-oct				Expo Essor artistique	
02-oct					
07-oct				Thé Dansant des Anciens	Pavillon des Aulnes
08-oct					
09-oct				Festival itinérant	Parc des Aulnes
10-oct					
12-nov				Vaudreuil Folie's	Pavillon des Aulnes
13-nov					
18-nov				Repas des Anciens/orchestre soirée Beaujolais	Pavillon des Aulnes Cœur de village
27-nov				Foire aux jouets	Pavillon des Aulnes
04-déc				salon Made in France	Gymnase des Tilleuls
05-déc					

Fin du conseil municipal : 22 H 30